

**Sommaire**

Éditorial	Page 1
Informations communales	Page 2
Informations Diverses	Page 4
Statistiques et Renseignements	Page 5
Histoire Locale	Page 8
Tribune Libre	Page 9
Terroir	Page 11
Nos artistes locaux	Page 12
Associations	Page 13

# L'étouyer



## Éditorial

*Nous venons de vivre une année 2011 très particulière en ce qui concerne le climat avec son lot d'exceptions et de records.*

*Ce sont les ressources en eau qui ont montré leurs limites inquiétantes et extrêmes sur tout notre Département.*

*Pour notre syndicat d'eau potable, une source a cessé de produire. Seule la consommation très raisonnable des abonnés, accompagné de la chasse aux fuites sur les réseaux, nous a évité le plus désagréable.*

*Ce sera une année de référence pour les statistiques et les organismes gestionnaires.*

*Notre intégration à la Communauté de Communes du Pays Manslois ne vous a pas échappé concernant notre fiscalité malgré nos taux inchangés. La programmation de regroupement de Communauté de Communes n'a pas été souhaitée par l'ensemble des élus concernés. Seule modification, les communes de la Tâche et Cellefrouin seront intégrées au Manslois. Tous les syndicats (d'eau, rivières, écoles...) étaient également visés. Au final, très peu de dissolution, seulement quelques rapprochements de principe...*

*A compter de mars 2012, les constructions nouvelles seront assujetties à une taxe d'aménagement dans le but principal de réduire les surfaces consommées.*

*Cette année, notre investissement majeur sera l'entretien de la voirie et l'étude de la rénovation de la grange « Péraud ».*

*Souhaitons une issue heureuse pour les Trois Saules en quête de repreneurs. Bienvenue et bonne intégration aux familles qui nous ont rejoint dans notre paisible village.*

*Je remercie toutes les personnes qui s'investissent quand et comme elles le peuvent pour notre qualité de vie et le dynamisme de notre territoire.*

*Je vous souhaite de très bonnes fêtes et vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite familiale, professionnelle, à l'approche de cette nouvelle année 2012.*

## INFORMATIONS COMMUNALES

### TRAVAUX 2011

Notre investissement 2011 se compose comme suit :

- la fin de l'aménagement de la grange communale avec la réalisation d'un plancher, d'un béton au sol, l'éclairage, l'alimentation en eau potable
- Le remplacement de notre réserve de fuel pour se mettre en conformité
- L'achat d'un compresseur d'air
- L'aménagement et le renforcement des abords de l'étouyer à l'entrée du bourg côté Mansle
- Le renforcement des chemins en bordure de rivière
- Le taillage de bordure par sécateur dans le but de protéger les arbres et haies.

### LE PERSONNEL COMMUNAL

Daniel POURSAT a terminé son contrat au sein de la collectivité dans le cadre du CAE Croissance verte, subventionné par la Région Poitou-Charentes. Nous regrettons la fin de cette aide financière. Un nouveau poste sera ouvert en collaboration avec Pôle Emploi courant l'année 2012. Dans cette attente, Daniel a été renouvelé en CDD pour une durée de 3 mois à compter du 1er novembre 2011. A l'issue de cette période, notre agent d'entretien titulaire, Mickaël GUIL-LARD, sera seul. Gaëlle SENNAVOINE va être absente à compter de février 2012 le temps de son congé de maternité et parentale.

### OUVERTURE DU SECRETAIRE DE LA MAIRIE EN 2012

Pour raison familiale comme précité précédemment, Gaëlle sera en arrêt de travail et son remplacement nous amènera à quelques modifications d'ouverture de la mairie. Le moment venu, vous serez informés individuellement des plages d'accueil au public. Je vous remercie de votre compréhension pour cette période.

### COMMEMORATION

Le devoir de mémoire est respecté avec une affluence régulière et une très bonne participation dont celle d'en-



fants de la commune. Nous n'oublions pas le sacrifice des combattants qui ont permis notre liberté actuelle. Malheureusement, des soldats Français continuent de tomber dans les conflits mondiaux.



### LA JOURNEE PROPRE

La campagne de nettoyage de printemps s'avère une collecte hélas toujours aussi positive, surtout en ce qui concerne les réci-



ipients de boissons et paquets de cigarettes. Encore bravo aux citoyens sensibles à cette matinée printanière, envers ces comportements d'incivilité bien établis.

### SMICTOM



Le service de broyage de branche mis en place sur le territoire donne entière satisfaction. A noter cependant les problèmes récurant de quelques dépôts qui n'ont rien à voir avec le broyage tels que des poches de vêtements, des déchets de jardin, des planches, des souches d'arbres et principalement les tailles de haies et de feuilles. Ce service concerne seulement les branches avec un diamètre minimum de 15 à 20 mm. Le broyat qui reste sur place est à

vosre disposition et très bénéfique pour vos plantations personnelles. Merci du respect de ces règles impératives. En outre, l'aménagement et l'accès de notre dépôt va être modifié surtout pour éviter les marches arrières avec remorques.

### ***FAITES BROYER VOTRE SAPIN***

**Les 13 et 27 janvier 2012 de 8h30 à 12h00**

Nous vous invitons à venir déposer votre sapin de Noël. Il devra être déposé sans sac et débarrassé de toutes ses décorations à l'aire de Broyage de Saint-Groux.

A cette occasion vous pourrez participer à une démonstration de broyage et repartir avec du broya !

### **LE REPAS DES AINES**



Le restaurant les Trois Saules ayant suspendu leur activité, c'est au restaurant Beau Rivage à Mansle que notre rendez-vous des aînés et du Conseil Municipal a eu lieu pour cette après-midi conviviale. Nous regrettons bien évidemment l'absence des malades ou indisponible à qui nous adressons notre sympathie.

### **FLEURISSEMENT**

Nos massifs fleuris sont désormais composés en majorité de plantes bisannuelles et s'inscrivent dans la continuité. Cette orientation nous a permis, malgré le manque d'eau, d'honorer notre fleur obtenue aux récompenses régionales pour une durée de 3 ans et révisable par la suite avec l'objectif d'une deuxième après quelques aménagements supplémentaires.

### **LA SOCIETE DE CHASSE**

La société de chasse a un effectif de 18 membres. Cette année, un méchoui organisé en Juin a réuni une centaine de convives dans un cadre idéal au bord de la rivière. L'opération piégeage réalisé par Philippe Freboeuf a permis la capture sur le territoire de

9 renards, 2 fouines, des corbeaux et pies en bon nombres. Bravo à sa démarche personnelle. A noter la présence d'un bon cheptel de lièvres dû à la gestion de prélèvement modéré et accepté de tous. En ce qui concerne la sécurité, les sociétaires appliquent scrupuleusement les règles lors des battues, quelles soient pour eux-mêmes mais également les usagers de la route, aux promeneurs de tous genres quelque soit le lieu.

### **DEFIBRILLATEUR**



Un groupement de communes au sein du Pays du

Ruffécois s'est rassemblé dans une démarche d'installation de défibrillateurs. Saint-Groux s'est équipé de cet appareil. Il est installé et signalé sous le auvent de la maison du ruisseau des îles, accessible au service de tout citoyen en présence de personne en état d'arrêt cardiaque. Son utilisation est simple et à portée de tous. L'appareil énumère automatiquement la démarche à suivre dès l'ouverture de son capot de protection. Rappelons que chaque année, plusieurs milliers de victimes disparaissent suite à cet accident pas si rare. Une formation va être organisée, les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie.

### **PROJET**

La commune a fait l'acquisition de la grange appartenant à Jacqueline PERAUD. Un réaménagement du bâtiment et de la parcelle attenante est en pré-étude, élaborée par le CAUE. Le projet s'instruira au cours de l'année. Ce patri-



moine du 16ème siècle sera conservé.

## **PAYS DU RUFFECOIS**

### **Scot**

La structure envisage de se doter d'un SCOT (Schéma de COhérence Territoriale). Cet outil, s'il est développé, permettra de répondre, à l'échelle du territoire complet, aux exigences des enjeux issus de la loi Grenelle II dans une démarche réunissant élus, acteurs économiques (commerçants, artisans, chef d'entreprises, agriculteurs, associations) et la population, pour une échéance en 2017.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MANSLOIS**

### **Zone de Développement Eolien**

Lors d'une rencontre organisée le 28 janvier dernier, sous la direction du Sous-Préfet de Confolens, 3 périmètres de ZDE ont été redéfinis, suite aux remarques faites par les membres de la commission des sites. Les périmètres concernent les communes de FONTENILLE, CHENON, MOUTON et SAINT FRONT. Les élus de la Communauté de Communes du Pays Manslois ont donc récemment approuvé les périmètres et les puissances en Kw qui pourront être installées.

### **Tarifs du SPANC**

#### **DIAGNOSTIC :**

Contrôle initial : 75 €

Contrôle périodique : 75 €

Contrôle dans le cadre d'une vente : 75 €

Majoration, en cas de refus ou de 2 absences non justifiées : 150 €

#### **DEMANDE D'ASSAINISSEMENT :**

Avis suite à un PC : 200 €

Avis suite à une réhabilitation : 152 €

Avis suite à une réhabilitation consécutive à un diagnostic : 82 €

Avis suite à une réhabilitation consécutive à une extension d'habitation : 82 €

## **INVITATION AUX VŒUX 2012**

Le Maire vous présentera ces vœux

**le dimanche 8 janvier 2012**

à partir de 17h

à la salle du Ruisseau des Iles à Saint-Groux.

Un pot de l'amitié sera offert et la dégustation de la galette des Rois vous sera proposée par la Gratul-

phienne.



## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **LE RALE DE GENET PLUS FORT QUE LA VACHE !**

Les services de l'état à la recherche de fourrage dans le cadre de la solidarité sécheresse n'ont pas obtenu la faveur du petit oiseau qui n'a pas souhaité partager son nid avec le gros animal. C'est le fourrage espagnol qui a fait son bonheur !!

### **CHASSE**

135 euros c'est le montant d'une prune pour un Nemrod qui avait, en toute bonne foi, son arme chargée avec du plomb dans le milieu de la prairie de Villorieux. Le canard ne contractera plus le saturnisme dans nos vallées !!!

### **ELECTIONS 2012**

**L'élection présidentielle** aura lieu les dimanches :

### **FERMETURE DE LA MAIRIE**

**En raison des congés, le secrétariat de la mairie sera fermé**

**du lundi 26 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus.**

**En cas d'urgence, vous pouvez contacter M BOUCHAUD Gérard au 05 45 22 29 13**

Une permanence électorale sera tenue à la mairie le samedi 31 décembre 2011 de 10h à 12h, dernier jour pour se faire inscrire sur nos listes.

## STATISTIQUES COMMUNALES 2011

### ETAT CIVIL

**Naissances :** MALMANCHE Anthony et Thomas nés le 14 décembre 2011

**Mariage :** FAURE Jean-Dominique et BENOIT Jessica le 3 septembre 2011

**Décès :** MORLIERE Pascal, Francis le 9 mars 2011

### Elèves scolarisés rentrée 2011—2012 :

Ecole maternelle : 3 - Ecole primaire : 8 - Collège : 2

### Liste électorale au 31 décembre 2011 :

Inscrits : 116 dont 57 hommes et 59 femmes

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### Urgences

Pompiers : 18  
SAMU urgence médicale 15  
Centre hospitalier RUFFEC urgences 05 45 29 50 72  
Centre ANTI-POISON BORDEAUX 05 56 96 40 80  
Gendarmerie 17  
Dépannage EDF 0 810 333 016  
Dépannage Eau CELLETES 05 45 22 28 54  
Centre social 05 45 22 72 11  
Conciliateur de justice 05 45 22 40 43  
Ramassage des ordures ménagères chaque vendredi matin,  
et du tri sélectif chaque vendredi matin semaine paire  
Dépannage orange 1013, www.1013.fr



**ALS@TIS**

**Fournisseur d'Accès Internet de proximité**

Le Département de la Charente a mis en œuvre le programme de résorption des zones d'ombre Internet haut débit.

Cette action bénéfique de l'aide financière de l'Etat, de l'Union Européenne, de la Région Poitou Charente et du Département.

Grace à cette initiative, maintenant tous les Charentais situés en zone d'ombre peuvent accéder pour un coût raisonnable à un service Internet Haut Débit.

Pour plus de renseignements :  
0811 955 910 (coût d'un appel local)  
www.alsatis.com

### Urbanisme :

Permis de construire : 1  
Déclaration préalable : 1  
Certificat d'urbanisme : 4

### Demandeurs d'emploi :

Femmes : 7 Homme : 3 Indemnisables : 6

### Taux des impositions 2011

Taxe d'habitation : 11.06% produit 11 060 euros  
Foncier non bâti : 32.30% produit 3 682 euros  
Foncier bâti : 9.10% produit 72 363 euros  
Taxe prof. (CFE) : 16.51% produit 133 318 euros

### Budget communal 2011 :

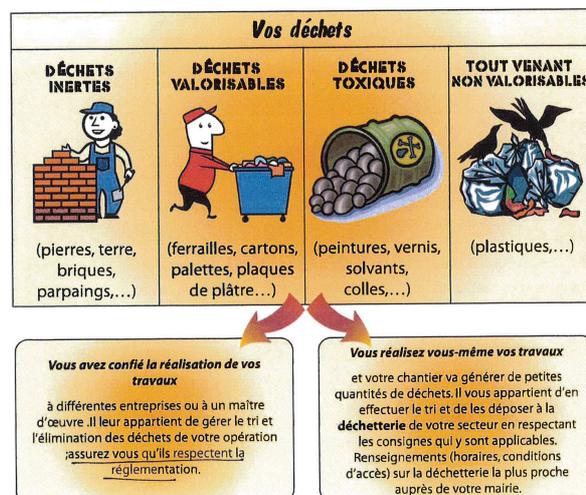
Le budget total s'équilibre à  
- section de fonctionnement : 193 145.00 euros  
- section d'investissement : 174 349.00 euros

### Cotisations et participations versées aux divers organismes de regroupement en 2011

- Syndicat Départemental Informatique 704.54 €  
- SMAHP Charente non domaniale 2 461.00 €  
- SDEG 16 (éclairage public) 590.40 €  
- Ecole maternelle Mansle 7 981.00 €  
- Ecole primaire 8 379.60 €  
- SIVU de la fourrière 75.04 €

**Vous venez d'obtenir une autorisation de construire / ou de démolir pour votre projet**  
**ceci vous concerne !**

Afin de vous conformer à la réglementation, quelques recommandations pour une meilleure gestion de vos déchets de chantiers...



Dans les deux cas, pensez aux possibilités de réduire la production de déchets sur votre propre chantier.  
recommandations du comité de suivi de la charte de gestion des déchets du BTP de la charente.

**Que dit la loi ?**

De manière générale, il est **interdit de souiller la voie publique** de quelque manière que ce soit notamment **en y déposant des déchets et ordures de toutes natures.**

**A « Saint-Groux »**

Le **SMICTOM de Champniers** assure un ramassage régulier des poubelles. Il met à la disposition des habitants des **sacs jaunes**, des **conteneurs à déchets**.

La présentation des déchets correctement conditionnés ne doit être effectuée **que la VEILLE du jour de la collecte. Les bacs doivent être retirés après la collecte.**

**Comment faire ?**

Les sacs plastiques seront bien fermés et propres.

Les conteneurs ne seront pas présentés sur le domaine public en-dehors des jours fixés par la réglementation et devront être rentrés par les usagers sur leur propriété dans les meilleurs délais. Les déchets présentés doivent correspondre au jour et type de collecte. Les déchets sont à présenter devant chez soi, en

bordure de voies, accessibles à la circulation du camion de collecte. Pour les habitations situées en impasse, les déchets devront selon le cas, être présentés en bout d'impasse sur une voie accessible aux camions de collecte. Les conteneurs présentés à la collecte ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons et des véhicules. Il est interdit de déposer dans ces conteneurs ou dans les sacs poubelle des produits dangereux ou toxiques, tels que des huiles de vidange, des produits pharmaceutiques périmés (à rapporter chez son pharmacien), des seringues, des déchets radioactifs ou toute autre substance susceptible de provoquer une explosion



ou un incendie. Ce sont des déchets dits "déchets spéciaux", qui peuvent être déposés en déchetterie (sauf seringues et produits radioactifs). Il est interdit de déposer dans les bacs roulants et les bornes d'apport volontaire tout objet dépassant 2 m de long ou correspondant à la définition «encombrants», les déchets de l'artisanat (plâtre, peinture, solvants, sanitaires...), les cadavres d'animaux et les bouteilles de gaz, même vides.

LA COLLECTE 2012 A SAINT-GROUX

 sacs noirs  
 sacs jaunes

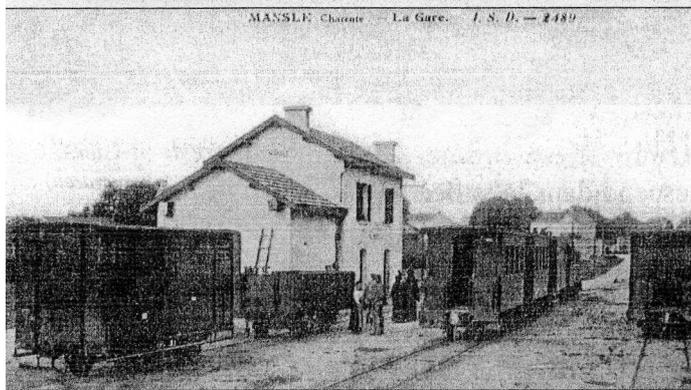
Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
D	1		M	1		J	1		D	1		M	1	FERIE	V	1	
L	2		J	2		V	2		L	2		M	2		S	2	
M	3		V	3		S	3		M	3		J	3		D	3	
M	4		S	4		D	4		M	4		V	4		L	4	
J	5		D	5		L	5		J	5		S	5		M	5	
V	6		L	6		M	6		V	6		D	6		M	6	
S	7		M	7		M	7		S	7		L	7		J	7	
D	8		M	8		J	8		D	8		M	8	FERIE	V	8	
L	9		J	9		V	9		L	9	FERIE	M	9		S	9	
M	10		V	10		S	10		M	10		J	10		D	10	
M	11		S	11		D	11		M	11		V	11		L	11	
J	12		D	12		L	12		J	12		S	12		M	12	
V	13		L	13		M	13		V	13		D	13		M	13	
S	14		M	14		M	14		S	14		L	14		J	14	
D	15		M	15		J	15		D	15		M	15		V	15	
L	16		J	16		V	16		L	16		M	16		S	16	
M	17		V	17		S	17		M	17		J	17		D	17	
M	18		S	18		D	18		M	18		V	18		L	18	
J	19		D	19		L	19		J	19		S	19		M	19	
V	20		L	20		M	20		V	20		D	20		M	20	
S	21		M	21		M	21		S	21		L	21		J	21	
D	22		M	22		J	22		D	22		M	22		V	22	
L	23		J	23		V	23		L	23		M	23		S	23	
M	24		V	24		S	24		M	24		J	24		D	24	
M	25		S	25		D	25		M	25		V	25		L	25	
J	26		D	26		L	26		J	26		S	26		M	26	
V	27		L	27		M	27		V	27		D	27		M	27	
S	28		M	28		M	28		S	28		L	28	FERIE	J	28	
D	29		M	29		J	29		D	29		M	29		V	29	
L	30					V	30		L	30		M	30		S	30	
M	31					S	31					J	31				

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
D	1		M	1		S	1		L	1		J	1	FERIE	S	1	
L	2		J	2		D	2		M	2		V	2		D	2	
M	3		V	3		L	3		M	3		S	3		L	3	
M	4		S	4		M	4		J	4		D	4		M	4	
J	5		D	5		M	5		V	5		L	5		M	5	
V	6		L	6		J	6		S	6		M	6		J	6	
S	7		M	7		V	7		D	7		M	7		V	7	
D	8		M	8		S	8		L	8		J	8		S	8	
L	9		J	9		D	9		M	9		V	9		D	9	
M	10		V	10		L	10		M	10		S	10		L	10	
M	11		S	11		M	11		J	11		D	11	FERIE	M	11	
J	12		D	12		M	12		V	12		L	12		M	12	
V	13		L	13		J	13		S	13		M	13		J	13	
S	14	FERIE	M	14		V	14		D	14		M	14		V	14	
D	15		M	15	FERIE	S	15		L	15		J	15		S	15	
L	16		J	16		D	16		M	16		V	16		D	16	
M	17		V	17		L	17		M	17		S	17		L	17	
M	18		S	18		M	18		J	18		D	18		M	18	
J	19		D	19		M	19		V	19		L	19		M	19	
V	20		L	20		J	20		S	20		M	20		J	20	
S	21		M	21		V	21		D	21		M	21		V	21	
D	22		M	22		S	22		L	22		J	22		S	22	
L	23		J	23		D	23		M	23		V	23		D	23	
M	24		V	24		L	24		M	24		S	24		L	24	
M	25		S	25		M	25		J	25		D	25		M	25	FERIE
J	26		D	26		M	26		V	26		L	26		M	26	
V	27		L	27		J	27		S	27		M	27		J	27	
S	28		M	28		V	28		D	28		M	28		V	28	
D	29		M	29		S	29		L	29		J	29		S	29	
L	30		J	30		D	30		M	30		V	30		D	30	
M	31		V	31					M	31					L	31	

# HISTOIRE LOCALE

## Les Tortillas en Charente

La première locomotive à vapeur apparut en 1825 en Angleterre. Elle roulait à 9 km/h, puis à 25 km/h en



Deux vues de Mansle.  
Collection A. Arnaud)

1829 et à 62 km/h en 1839. En 1903, une « pacifique » atteignait les 200 km/h aux Etats Unis.

La charte des chemins de fer français votée en 1842 permit d'établir les bases du grand réseau avec la construction de 4 000 km de lignes dont la Paris-Bordeaux-Bayonne

Les tarifs avantageux, environ 50% de moins que la diligence ou les transports fluviaux, et la rapidité provoquèrent un essor rapide des chemins de fer.

Le 20 septembre 1852 Napoléon III inaugura le tronçon Angoulême – Bordeaux.

La première gare importante de la Région fut Luxé. Les habitants de ce village s'opposèrent longtemps au projet et obtinrent que la station fut construite à 1 km de distance d'où la création de Luxé-gare. Quatre omnibus circulaient chaque jour sur la ligne Poitiers-Angoulême. En gare de Luxé, un service de diligences amenaient les voyageurs à Mansle en 40 minutes et à Aigre en 50 minutes.

En 1910, fut créée la compagnie des chemins de fer économiques de la Charente à l'instigation de Paul Mairat, Conseiller Général de Champagne-Mouton.

Pour ces lignes, d'intérêt local, on utilisa des locomotives corpet-louvet qui roulaient à 40 km/h sur des voies

métriques soit à l'intervalle de 1 mètre entre les rails comparé à 1 m 44 du réseau national. Le petit train fut appelé le tacot ou petit mairat ou encore le tortillard en raison des méandres de la ligne.

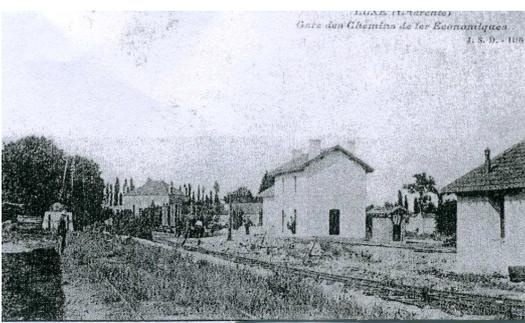
Sur la ligne Segonzac – Rouillac – Aigre – Saint-Angeau, le tronçon Luxé – Saint-Angeau par Echoisy, Mansle, Puyréaux et Saint Ciers fut ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 1911.

Pour aller à Angoulême, les Manslois devaient changer à Luxé ou à Saint-Angeau.

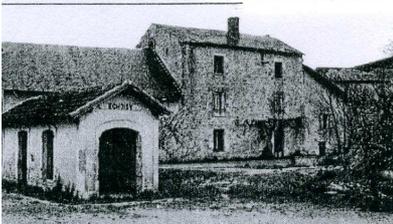
J'ai le souvenir d'avoir pris le tortillard à Beaulieu-sur-Sonnette pour aller à Angoulême.

Dans les wagons, deux files de banc en bois se faisaient face. Quand on passait la tête à la fenêtre, une bouffée de fumée âcre et d'escarbilles vous rejetait vite à l'intérieur. Quand on arrivait vers le Pontouvre, avant une grande côte, les voyageurs devaient monter à pied tandis que le tacot prenait un peu d'élan, montait en ahanant et attendait les voyageurs qui arrivaient tout essoufflés. Il fallait 3 heures pour parcourir ce trajet et les voyageurs attardés pouvaient reprendre leur bicyclette et rattraper le train à la station suivante. Des garnements jouaient souvent de bons tours aux mécaniciens. L'un des plus courants était le savonnage des voies. Le train patinait et ne pouvait plus avancer. Le conducteur et le mécanicien devaient sécher les rails avec des charbons ardents et les nettoyer avec des chiffons pour pouvoir repartir. Ils avaient le temps de se rafraichir à l'arrêt aux stations suivantes.

Au début des années 50, les tortillards furent supprimés peu à peu et remplacés par les autobus citram.



La gare des Économiques  
à Luxé.  
(Collection A. Arnaud)



La station d'Echoisy.  
(Photo M. Renaud, 1993)

[1] Une journée d'été le tacot mis plusieurs heures à traverser la prairie car un nuage de sauterelles avait envahi la voie. Les roues patinaient. (M. Gaillard)

A l'heure du T.G.V, il est loin le temps où le sifflet du tortillard résonnait dans nos vallées.

Christian FAURE

## **LE DESTIN TRAGIQUE DE CORALIE**

Un livre de poche dans la main, Benjamin se retrouve comme chaque jour sur l'île des cygnes, au confluent de l'Étouyer et du ruisseau des Îles, deux bras de la Charente qui serpentent à travers les prés où broutent bovins, moutons et chevaux. Le coin particulièrement calme est paradisiaque. Il inspire à la quiétude et à la méditation. On n'entend que le bruissement de l'eau sur les grosses pierres du fond de la rivière et le chant des oiseaux nombreux à nidifier dans les buissons environnants. Benjamin aime bien s'y retrouver, notamment pour lire. En classe de sixième, il étudie la littérature de George Sand, écrivaine berrichonne du XIX<sup>e</sup> qui excellait dans la description des personnages et des paysages.

Il lui reste une centaine de pages de « la mare au diable » et hormis le plaisir de lire cette prose qu'il aime, il a hâte d'arriver à la fin, même s'il a déjà son idée sur l'épilogue. Avant de s'asseoir sur les blocs de granit qu'il préfère aux bancs pourtant plus confortables, il va au devant des cygnes qui ont leur territoire fluvial entre le lavoir et le pont de l'église. Il leur apporte toujours du pain et dès qu'ils l'aperçoivent, ils s'avancent comme des drakkars montant à l'attaque.

Après la distribution, chacun regagne son endroit de prédilection ; eux, les bords du lavoir où se tient le nid de leurs petits au milieu d'un îlot de verdure et Benjamin son bloc de granit, juste derrière la petite église romane. Alors qu'il longe la rivière tout en lisant, son regard est attiré par une forme insolite dans l'herbe déjà haute pour l'époque, notamment à cet endroit retiré du chemin. Il pousse un cri à la fois d'effroi et de douleur en reconnaissant le cadavre de Comble qui a été foudroyé par une décharge de fusil. Un trou béant dans la poitrine avec une mare de sang tout autour laisse présager qu'il s'agit d'un acte délibéré. On ne lui a laissé aucune chance. Tout se bouscule dans sa tête ; hier soir encore il a joué avec elle sur la place du village. En quelques instants, il revit toutes ces années passées avec elle, notamment son enfance qui n'est pas si loin. Lorsqu'il est arrivé dans le village quelques années auparavant, Coralie était encore petite certes, mais déjà très coquine. Elle le suivait pratiquement partout. La première année, passionné par la vie des animaux, il se rendait chaque soir à la ferme voisine où il apprenait à traire les chèvres, accompagné bien sûr de Coralie. C'était tout un cérémonial. Avant la traite, c'était d'abord les soins alimentaires avec distribution du foin, du grain et des granulés. Il les aimait bien toutes, mais avait une préférence pour blanche-neige, une biquette particulièrement douce dont le pelage était immaculé. Pour la traite, ils étaient trois, parfois quatre. Il faut dire qu'il y avait une bonne dizaine de chèvres et autant, voire plus de cabris qui n'arrêtaient pas une seconde, cherchant toujours à jouer, notamment avec Benjamin qu'ils semblaient avoir choisi comme copain de jeu. Comble ne voulant pas être en reste cherchait toujours à entrer dans la danse, pendant la traite, même s'il était un peu âpre, elle aimait bien boire le lait encore chaud. De petite taille, elle n'était pas forcément la bienvenue dans la chèvrerie mais s'accommodait bien des quelques coups de pied ou de tête, donnés par les chèvres, notamment celles qui avaient des petits. Après la traite elle suivait Benjamin jusqu'à la cuisine de la ferme où était traité le lait pour le transformer en fromage. Sur le chemin du retour, elle jouait toujours ; tantôt prenant de l'avance, tantôt traînant derrière lui pour revenir en courant et le dépasser à nouveau.

En examinant le corps de Coralie, Benjamin à délit sa petite idée sur les motivations du tueur et bravant sa détresse et son chagrin, il s'oblige à une démarche intellectuelle pour définir d'abord d'où est parti le coup de feu et qui l'a tiré. Avant de prévenir quiconque, il veut mener sa propre enquête, se sentant tout particulièrement concerné au vu des liens affectifs qui l'unissaient à Coralie.

Il s'est accroupi dans l'herbe près du cadavre. Une foule de souvenirs envahit à nouveau son esprit. Il revoit Coralie monter l'escalier menant à sa chambre pour jouer avec lui sur le lit. Puis brusquement, quand elle en avait assez ou encore s'il lui faisait mal en chahutant, elle repartait aussi vite qu'elle était arrivée, attendant le plus souvent au bas de l'escalier, qu'il revienne la chercher.

Au fur et à mesure que l'heure avance, Benjamin affine ses hypothèses et pense déjà au sort qu'il va réserver à celui qui a osé attenter à la vie d'un être qui lui est si cher. Bien qu'il soit d'une nature douce et tolérante, il prend du plaisir à imaginer ce qu'il lui fera subir pour le punir d'un tel crime. Hélas la terrible réalité est là. Il sait qu'on ne pourra jamais revenir en arrière, que phis jamais il ne pourra jouer avec Coralie qui allait disparaître pour l'éternité. De grosses larmes coulent sur ses joues qu'il essuie maladroitement du revers de la main. Il caresse le front glacé de Coralie et sent déjà la rigidité de son corps. Il trouve tout cela

tellement injuste, tellement stupide qu'une bouffée de colère lui monte à nouveau à la tête. Ah! si je le tenais... il passerait le plus mauvais moment de sa vie.

Benjamin n'a pas bougé, son livre de poche, posé à côté de lui s'est refermé. La fin de l'histoire de la mare au diable ne l'intéresse plus, il pense d'ailleurs que la jeune fille a épousé le jeune veuf et que tout s'est terminé pour le mieux. Dans l'immédiat ji vit un drame beaucoup trop lourd à porter et il lui faut maintenant prendre une décision car le temps a passé et bientôt sa maman va s'inquiéter de ne pas le voir arriver.

Avec beaucoup de difficultés il se relève. Ses jambes sont ankylosées car il y a plus de 2 heures qu'il est accroupi. Il arrache son regard du corps sans vie et se résout à s'éloigner de Combe. Il prend le chemin de la maison la tête envahie par des souvenirs tendres mais aussi le désir de vengeance. En passant près de l'église, il ne peut s'empêcher de penser qu'il y a un paradis pour tous et que Coralie y est déjà. Oui maintenant il en a la certitude, il y a bien un paradis pour tous les êtres vivant ici.bas, notamment quand ils sont aussi gentils que l'était sa petite chatte qu'il avait appelée Coralie.

Valentin

## LES QUATRE SAISONS

La plaine est gaie au mois de Mai  
Quand de la brume encor mouillée  
De mille fleurs émaillée  
Elle sourit au jour qui naît.

La plaine est grave au mois d'octobre  
La feuille tombe et au lointain  
Seul paraît le semeur de grain  
Dans l'horizon de teinte sobre.

L'homme est pareil à cette plaine.  
Il a son printemps ses hivers  
Heures de joie, heures de peine  
Temps de bonheur et de revers.

L'homme a vingt ans, voilà l'été  
C'est un fier et brillant jeune homme  
Il croit que rien ne peut en somme  
Ternir un jour cette clarté.

Soixante et dix et c'est l'hiver  
Le froid, le mal et la tristesse  
Et la mort qui guette sans cesse  
Prête à finir ces jours pervers.

La plaine brille à mi-juillet  
Quand les blés d'or pareils aux ondes  
Laissent percer les îles rondes  
Du grand pavot et du bluet.

La plaine est triste au nouvel an  
Plus de soleil il gèle il neige  
Les noirs corbeaux forment cortège  
Planant sur le grand linceul blanc.

L'homme a cinq ans c'est le printemps  
Il rit, il chante, il babillarde  
En rose il voit ce qu'il regarde  
Le voilà bien l'heureux des temps.

La cinquantaine et c'est l'automne  
Où l'homme est grave et pondéré  
Son geste est sobre et mesuré  
Des cheveux gris : cela l'étonne.

Dans le printemps il faut qu'on rie  
Ainsi que dans le bel été  
Car lorsqu'ils nous auront quitté  
C'est bien fini la belle vie .

## LES FABLES DE MÔSSIEU DE LA FONTAINE

(Parler de Charente)

Le bon Mèssieu de la FONTAINE étit bin brave, mais y  
causait le parlanghe de son temps, seun histouère  
jhe l'ai in p'tit moudarnisée.

Cartains z'artisses sont des paneras peurcès

La cigale al é counu  
Etit d'Inès idividus  
Al allit cheu sa vouèsine  
La feurmighe Rapiasine  
Sous enneuyée qu'a dizit  
jh'ai pas touché rnoun RMI  
Çeude me don quèques brimberiens  
En attente d'moun location  
Jhe te dou'n'rai compensation  
Jhuré ! à Pâques ou la Trinité  
Rapiasine est point prêteuse  
y a combe de temps qu'zou savons  
Qu'ètou qu'tas fait thiél été ?  
Disit elle pôve rabaleuse !  
Neut et jhour que Dieu doune  
Jh'ai chantusé, sans contrat  
Et bin ma boune, o faura ;  
Asteur, danser d'vant l'buffet !!!  
Peur toua Rapiasine  
S'tu veulis  
Les drouets d'auteur  
Sariant gratis

Les fables de Mòssieu de la Fontaine

Noute peursidente v'lan que nous zou disions cote, ol est pas thieillées là  
que jh'avons récitées à l'école, nout maîtresse s'rait épourante de les  
entende en patois ! beurnoncio les drôlesses I



**NOS ARTISTES LOCAUX**



## LA VIE ASSOCIATIVE

### LA GALETTE DES ROIS

*Le maire, président également de la Gratulphienne, remet le diplôme d'honneur à Geneviève Galois*



Encore une fois, notre salle des fêtes avait fait le plein, presque 70 personnes s'étaient déplacées pour cette réunion placée sous le signe de la convivialité, de la communication et de l'amitié.

Après avoir présenté ses vœux, le maire, Gérard Bouchaud a remis le diplôme de membre



d'honneur à Geneviève Galois et les récompenses aux trois lauréats qui avaient le mieux illuminé leur maison pendant la période de Noël.

Tout le monde a bien apprécié la galette d'excellente qualité ainsi que le liquide chargé de la faire descendre.

# Téléthon

Le téléthon 2011 a rapporté :  
Repas mojette : 213,63  
Tombola : 125,98  
Dons de particuliers : 95,00  
Participation gratulphienne : 83,00  
Participation commune : 82,39

**Total : 600,00 €**

### FETE NATIONALE 2011



Devant l'incertitude du temps et l'impraticabilité du terrain habituel, il a été décidé d'organiser le repas sous le tivoili monté sur l'île des cygnes, avec deux auvents afin de loger tout le monde, c'est-à-dire 161 convives.



Cette année, notre Fête Nationale était à l'heure internationale, avec plusieurs pays représentés, notamment : l'Angleterre, le Danemark, l'Irlande et même les USA avec les charmantes Rachel et Cristelle de Denver (Colorado)



Venant de la Charente Maritime où il exerce la profession de boulanger pâtissier, Christophe (le compagnon de Gaëlle qui avait animé nos soirées cabaret), est arrivé avec suffisamment de galette pour régaler l'ensemble des convives (merci Christophe, tu reviens quand tu veux.... ! hihihhi....

Avec beaucoup d'application, Thérèse creuse et déguste son melon. Thérèse, personnage emblématique de notre village a



été la première à adhérer à notre association ; sa carte porte le n° 1



Le vin d'honneur offert par la mairie a toujours le même succès. Merci à toutes les dames qui ont confectionnés tartes et gâteaux.



Gérard en profite pour rendre hommage à Jean-Manuel Fangio, stylisé dans sa voiture de course.



C'est maintenant Franck qui prend la relève pour parachever la journée avec une ambiance d'enfer sur la piste de danse. A l'année prochaine, pour un nouveau 14 juillet.

## LA BROCANTE



Le ciel gris et les quelques giboulées du matin avaient certainement découragés bon nombre d'exposants, qui, une fois

recensés n'étaient qu'une soixantaine.,



*Un vrai pro... ce Claude, il goute le produit avant de le mettre en vente... !*



Dans l'ombre, Jean a assuré la préparation des lampions et va maintenant mettre en route la retraite aux flambeaux qui va prendre la tête du cortège en direction de

l'île des cygnes.



La féerie, accompagnée par le tonnerre des explosions et la

musique spécialement créée pour l'occasion, nous ravissent pendant une dizaine de minutes.



Bien avant l'aube, l'équipe habituelle avait mis en route les installations pour recevoir comme il se doit nos exposants. Les barmans étaient à leurs postes pour la première distribution de café, offert par l'association aux brocanteurs.



Au cours de la matinée, le reste s'est mis en place ; les caissières, la friterie, la rôtisserie, la mise en barquettes et la vente, tout ceci dans la bonne humeur.

*Chaque année, Claude et Jean-Claude se dévouent pour que subsiste la tradition des grillades*



Les maîtres rôtisseurs n'ont pas faibli une seconde et ont fourni au fur et à mesure de la demande, ventrèche, saucisses, merguez ou andouillettes. Tout a été rôtissé, y compris les 80 kg de pommes de terre transformées en frites.

Après 14 heures, toutes celles et tous ceux qui avaient été à peine depuis le matin, ont pu prendre un peu de repos et se restaurer. Puis, comme chaque



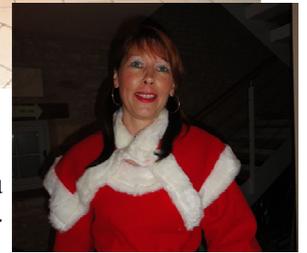
année, petit à petit, les exposants ont quitté les lieux pour laisser la place à nouveau aux bonnes volontés qui ont tout remis en état.

## LE NOEL DES ENFANTS

Les enfants étaient peu nombreux le matin pour décorer le sapin, heureusement ils avaient fait le déplacement en fin d'après midi. Après avoir répété les chants les plus célèbres de Noël sous la baguette d'Isabelle, ils ont enfin vu arriver l'homme à la barbe fleurie.

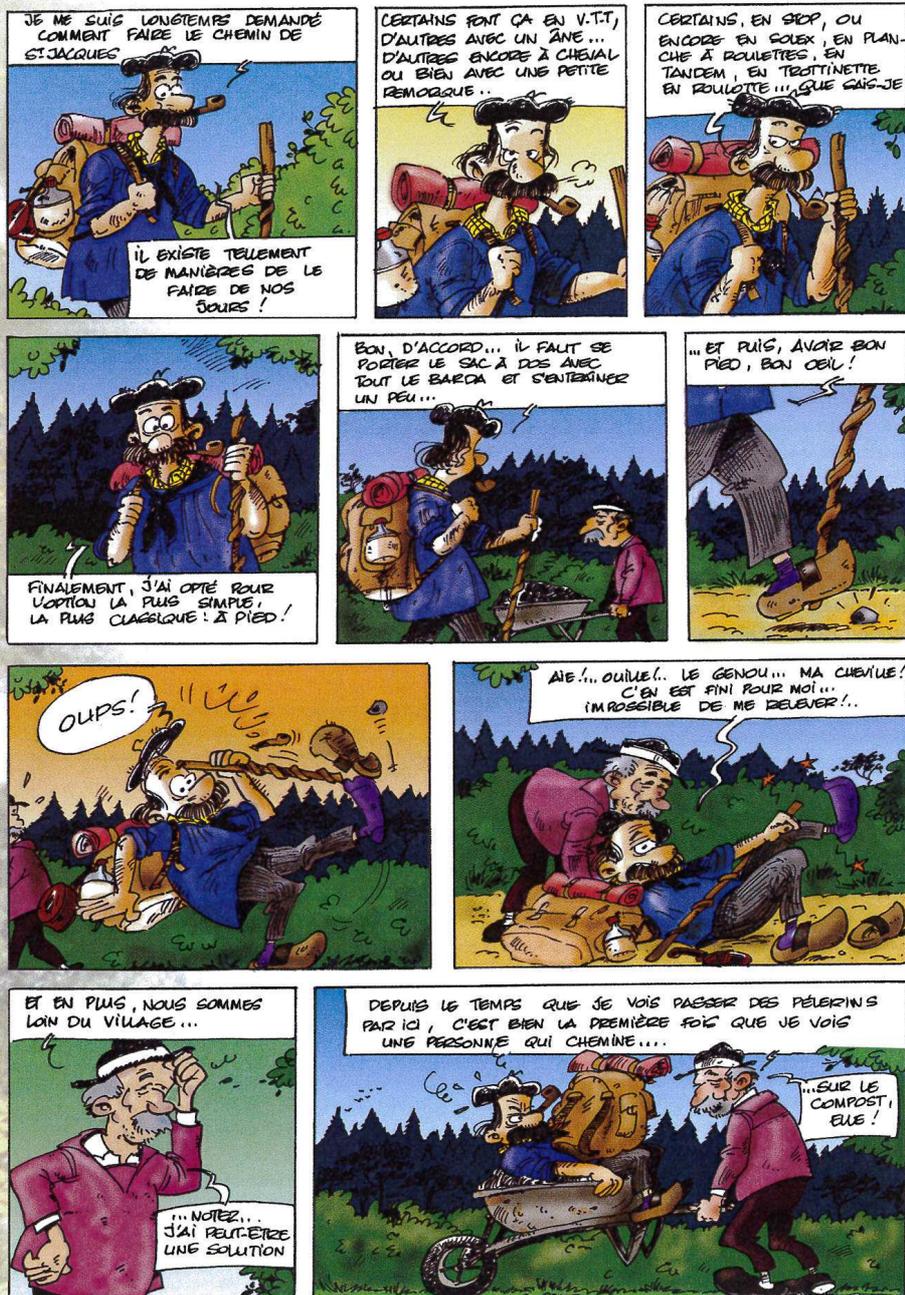


Le plaisir partagé des parents au cours de la distribution des cadeaux, fait plaisir à voir.



Maintenant, l'heure est au déballage...

# Cailou, genou, échoue



MAIRIE DE SAINT-GROUX

Tél/fax : 05.45.20.38.65. E-mail : [mairie.saintgroux@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintgroux@wanadoo.fr)  
Secrétariat ouvert les mardi, jeudi et vendredi matin

MAIRIE DE SAINT-GROUX

Directeur de la publication : Gérard BOUCHAUD

Rédactrice en chef : Gaëlle SENNAVOINE

Rédacteurs(trices) : Gérard BOUCHAUD, Marie-Blanche DAGNAS, Gaëlle SENNAVOINE, Maurice SY, Christian FAURE, Lucie DUBOURG

Photos : la mairie

Imprimé par nos soins